CONDOR
CYCLES — MOTOS
Raymond Rosset
MARTIGNY-BOURG
☎ (026) 2 20 55

GARAGE OLYMPIC
A. ANTILLE
Sierre 55 33 33 — Sion 23 35 82 — Martigny 2 12 27
Distributeur officiel pour le Valais
VW — Audi — Porsche

CONFEDERE
J.A. MARTIGNY — 70 ct. — 123e année — Bi-hebdomadaire

ÉDITO *par Adolphe Ribordy*

L'environnement enrichissant

Au début de la semaine, M. Bernard Bornet, conseiller d'Etat, entouré de son état-major: M. Blœtzer, nouvel ingénieur forestier cantonal; Plattner, Office de planification spatiale; M. Schnydrig, Service de protection de l'environnement, donnait conférence de presse.

En faisant l'état de la situation, M. Bornet tentait également de définir une stratégie dans le domaine de la protection de l'environnement.

Et, dans ce canton au particularisme caractéristique, protéger l'environnement ne va pas de soi.

Si tout le monde est d'accord pour empêcher certaines émanations nocives, l'accord est moins évident lorsqu'il s'agit de discipliner les citoyens dans l'usage du sol.

Si, pour le Département de M. Bornet, l'environnement forme un tout: protection de l'eau, de l'air, des forêts, de la nature et aménagement du territoire, cette notion est moins évidente pour la population.

Mais reprenons depuis le départ.

L'EAU

Source de vie par excellence, l'eau ne manque pas en Valais. Sa protection est pourtant justifiée. Un cadastre est pratiquement établi mettant en évidence les captages, les zones hydrogéologiques. Par ailleurs, des contrôles réguliers se font, 108 en 1981, sur son état sanitaire, ses composantes et son débit.

Par ailleurs, les eaux usées valaisannes sont traitées à raison de 70% et ce traitement est bon à 90% nous disent les rapports. Pourtant, en ce qui concerne le phosphore, il reste encore beaucoup à faire. Sur 1225 tonnes de phosphore qui arrivent au Léman, 655 tonnes proviennent du Valais alors que le seuil tolérable se situe vers 300 à 400 tonnes.

600 millions ont été investis ce jour dans l'épuration des eaux, canalisations comprises.

L'AIR

Là aussi, on fera un cadastre cantonal de la qualité de l'air qui permettra la lutte antipollution.

Si le Valais n'échappe pas aux pollutions des sociétés industrielles, l'effort fourni depuis plusieurs années pour résoudre la pollution due au fluor est payant. Et l'air valaisan n'est pas si mauvais.

LES FORÊTS

Les forêts valaisannes ont progressé de 10 à 20% en un siècle et atteignent aujourd'hui une surface de 100 000 hectares. Là aussi, on veut mieux cadastrer entre forêts de protection, d'agrément et d'exploitation.

Pour ce dernier point, on compte atteindre une production annuelle de 200 000 m³ au lieu de 90 000 m³ aujourd'hui.

Pour cela, on veut professionnaliser un peu plus les emplois forestiers, construire des routes et prévoir à travers un plan d'aménagement une exploitation plus rationnelle.

LA NATURE

Une vingtaine de sites valaisans sont protégés donc intouchables, notamment le Haut-Val de Bagnes, le lac de Tannay, le Binntal, Valère et Tourbillon, les forêts d'Aletsch et de Derborence. On veut encore en protéger une dizaine. Pour le reste, on compte sur les communes pour protéger ce qui doit l'être.

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Ce sera la grande œuvre mais la plus difficile. Etablir un plan directeur cantonal par secteur. Dire ce qui sera agricole, urbain, protégé ou danger naturel.

Les communes devront en faire autant en établissant en plus d'un plan de zones, un plan d'affectation.

Finies les stations sauvages, les chalets à proximité des coins à champignons, la villa «malgré tout»...

Nous affirmions voici peu que l'Office d'aménagement du territoire n'avait rien à faire!

C'était faux, il aura tout à faire. Mettre le Valais en cadastre, surveiller les communes, enfin policer un peu ce canton aux habitants si individualistes.

Drôle de civilisation qui nécessite des mesures de contraintes telles que bientôt une promenade en forêt deviendra un acte administratif soumis à autorisation!

Une consolation cependant, espérons que ce ne sera pas la seule. Dans le futur, l'octroi des autorisations de bâtir sera (peut-être) simplifié, selon M. Bornet (voir *Confédéré* du 14 mai 1982).

DE MIRE

1983: les 2000 ans de Martigny

Le Conseil de Fondation de Pro Octoduro, sous la présidence de M. Jean Bollin, tenait jeudi son assemblée annuelle. Parmi ses décisions, le Conseil a admis le déblocage d'un crédit pour les festivités du bimillénaire d'Octodure qui sera commémoré en 1983 conjointement avec le centenaire de la découverte des grands bronzes.

Le Conseil a pris connaissance, par l'intermédiaire de l'abbé Dubuis, archéologue cantonal, de l'avancement des travaux à l'amphithéâtre du Vivier et dont les travaux de rénovation se termineront en 1985. Par ailleurs, par l'intermédiaire de MM. François Wiblé, directeur des fouilles, et Léonard Gianadda, le Conseil a été informé des améliorations apportées pour une meilleure mise en valeur des découvertes archéologiques. (ry)

EN COULISSE

Le nu fera-t-il jurisprudence?

Tous les pudiques du canton, comme les juristes, se passionnent déjà et d'avance des sujets de la plainte de M. René Berthod, présenté chastement dans un numéro de *La Terreur* en février dernier.

Car, suivez mon raisonnement.

Si *La Terreur* est condamnée pour publication de nu, c'est par là-même l'ouvrage d'où il est tiré qui est mis à l'index. Seront donc tenus pour responsables ceux qui l'ont diffusé en Valais dans les écoles. Et le responsable de l'époque, c'est M. Antoine Zufferey.

Vous voyez le tableau! M. Berthod faisant condamner M. Zufferey pour publication obscène. Dieu! dirait ce dernier, que le droit est courbe.

Une chose est sûre: avec cette affaire, *La Terreur* reparaîtra l'année prochaine, à coup sûr.

On n'a pas fini de rire dans ce canton de 18 ans à 98 ans...

Pardon, de 20 ans à 98 ans, car à 18 ans, on n'est pas encore un homme. On ne saurait rire dès lors du ridicule qui touche les sous-préfets! C'est bien connu!

Arlequin

Ve Arrondissement des Douanes DU CHANGEMENT A LA DIRECTION

Hier en fin de matinée, au cours d'une cérémonie tenue dans un établissement public octodurien, M. Maurice Coquoz, directeur du Ve Arrondissement des Douanes à Lausanne, a officiellement transmis le témoin à son successeur, M. Marcel Barraud, faisant ainsi valoir son droit à une retraite bien méritée.

Né à Salvan en 1917, M. Coquoz est entré dans l'administration des Douanes le 1er juin 1939. Au début de l'année 1959, il a été nommé inspecteur à la Direction générale, puis, le 1er juin 1966, au poste de chef de la Division d'exploitation à Lausanne, tout en s'acquittant de la tâche de remplaçant du directeur d'Arrondissement. Directeur du Ve Arrondissement depuis le 1er janvier 1973, M. Coquoz a, dans le cadre de sa fonction, effectué plusieurs missions en Afrique noire pour le compte de l'Organisation des Nations Unies.

Son successeur, M. Marcel Barraud, est né le 5 octobre 1922. Originaire d'Essertines/Yverdon, il travaille dans l'Administration des Douanes depuis 1943. En 1958, il a été appelé à la Direction générale des Douanes, au sein de la Division du tarif. Chef de la section des questions du tarif et suppléant du chef de Division depuis 1977, M. Barraud, qui assume actuellement la présidence du comité de la nomenclature du Conseil de coopération douanière à Bruxelles, entrera dans sa nouvelle fonction le lundi 1er juin 1982.

La cérémonie officielle de passation des pouvoirs s'est déroulée en présence de M. René Giorgis, directeur général des Douanes suisses, et de son suppléant, M. Luc Matile; des directeurs des Arrondissements I, II, III, IV et VI, MM. Veltsch, Zweifel, Bossart, Schira et Steiner; de l'ancien directeur général des Douanes, M. Paul Affolter, et du président de la ville de Martigny, M. Jean Bollin, qui a tenu à souhaiter une heureuse retraite à M. Coquoz et à adresser de chaleureuses paroles de bienvenue à son successeur, M. Barraud.

Notre photo: une solide poignée de mains entre MM. Coquoz (à dr.) et Barraud.

Assemblée de la Société Coopérative du *Confédéré*

Les membres de la Société Coopérative du *Confédéré* sont convoqués en assemblée générale pour le vendredi 11 juin à 19 h. 30 à l'Hôtel de Ville de Martigny, selon l'ordre du jour suivant:

1. **Contrôle des présences**
2. **Protocole de la dernière assemblée générale**
3. **Rapport du Conseil d'Administration**
4. **Lecture des comptes**
5. **Rapport de l'organe de contrôle et approbation des comptes**
6. **Divers**

Le Conseil d'Administration

Assemblée du comité central de la Jeunesse radicale valaisanne

L'assemblée du comité central de la Jeunesse radicale valaisanne aura lieu ce samedi dès 16 h. 30 à la salle du Café de l'Union, à Vétroz.

Ordre du jour:
- **Votations fédérales et cantonale;**
- **Avant-projet de Loi scolaire;**
- **Divers.**

Pour le comité:
le président Vincent Droz

NOUVELLE SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE

La culture valaisanne franchit-elle nos frontières?

Sous ce thème central se tiendra, ce vendredi à 16 heures à Sion, l'assemblée annuelle de la Nouvelle Société Helvétique, sous la présidence de M. Edouard Morand.

Participeront à ce débat MM. Michel Veuthey, conseiller culturel auprès du DIP, Jean Daetwiler, compositeur, et Walter Ruppen, rédacteur pour les monuments d'art haut-valaisans.

JEUDI 3 JUIN A MONTANA

Conférence publique de M. Bernard Comby

Le jeudi 3 juin à 19 h. 30, à l'invitation du Parti radical-démocratique du Haut-Plateau, M. Bernard Comby, conseiller d'Etat, donnera une conférence publique au cinéma Casino, à Montana. Le thème traité par le chef du Département de l'instruction publique sera l'avant-projet de la loi scolaire valaisanne. Entrée gratuite.

BCV
COMPTE SALAIRE
BANQUE CANTONALE DU VALAIS

EN DIRECT AVEC... *Cilette Cretton*

Un génocide culturel?

Certain éditorialiste du *NF* (dont le style se caractérise habituellement par la lamentation et la dénonciation compétentes) n'a pas hésité récemment à qualifier de «génocide culturel» les effets probables du projet de loi scolaire soumis actuellement à consultation.

Nous ne lui ferons pas l'injure de penser qu'il ne sait pas de quoi il parle lorsqu'il utilise de tels propos, qui lui semblent d'ailleurs très familiers.

Le dictionnaire définit le génocide comme «l'extermination d'une race».

Or, l'Histoire nous apprend que les génocides sont commis par des êtres qui se considèrent comme supérieurs aux autres. Ce sentiment justifie à leurs yeux l'élimination d'individus jugés nuisibles pour la société.

Si l'école pratique un génocide, ce ne peut être qu'envers ceux que l'éditorialiste en question appelle, non sans une subtile nuance de mépris: «les médiocres».

Ces derniers (entendez par là les élèves moyennement et faiblement doués) devraient être très tôt découragés d'entreprendre des études. Ils devraient faire l'objet de préjugés moins favorables de la part de leurs parents. L'éditorialiste dénonce en effet «la perte de l'objectivité parentale», source de tous les maux.

Selon lui, les parents ont la fâcheuse tendance de considérer leurs enfants comme des êtres beaux, intelligents et aimables. Cette évaluation perverse viendrait du fait que les familles n'ont plus assez d'enfants.

Autrefois, les parents savaient dire que le septième était plus fort en math que le onzième et le deuxième moins adroit de ses mains que le treizième.

Aujourd'hui hélas, les parents ne considèrent plus la fécondité comme une fatalité biblique. Les femmes prennent la pilule et refusent les naissances anarchiques d'enfants non désirés.

Contrairement au phénomène qui s'est produit dans l'industrie au début de ce siècle, les parents ont passé brutalement du travail à la chaîne à l'organisation artisanale.

Ils attachent de ce fait une importance beaucoup plus grande à la formation de leur enfant, à son développement affectif et à son avenir professionnel.

C'est certainement ce qui explique leur refus d'une école qui s'érige en juge suprême, en maître absolu du destin des jeunes dont elle a la charge. Ils ne veulent plus que l'on écarte systématiquement les élèves qui demanderaient des soins plus attentifs que les autres, pour les abandonner sur des voies de garage où ils attendront péniblement la fin de leur scolarité, résignés une fois pour toutes à n'être que des cancres.

Un tel désir est pour le moins légitime.

Il mérite autre chose que les sarcasmes de quelque redresseur de torts patenté, nostalgique invétéré des pédagogies à la hussarde.

Bien au contraire, ce souhait des parents est digne du plus grand respect.

Ils ont compris que ce n'est pas en le traitant quotidiennement de «minus habens» qu'ils l'encourageront à l'effort.

Ils ont définitivement abandonné le martinet, la verge, le fouet, la règle sur le bout des doigts et autres châtiments humiliants et mesquins, si chers aux éducateurs d'autrefois.

Bref, ils ont envie que leur enfant soit heureux!

SERVICE

PROGRAMME TV

Vendredi 28 mai

16.45 Point de mire
16.55 Vision 2: Vespérales
17.10 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
17.20 3, 2, 1... Contact
17.45 Téléjournal
17.50 Sur un plateau
18.50 Journal romand
19.10 Quadrillage
19.30 Téléjournal
20.05 Tell Quel
21.15 Mozart (3)
22.45 Téléjournal
23.00 L'affaire Pétain (3)

Samedi 29 mai

10.20 Follow me
10.35 Service œcuménique
13.00 Téléjournal
13.05 Vision 2: A bon entendeur
13.20 Temps présent
14.20 Tell Quel
15.30 Dimanche soir
16.30 Michel Strogoff (4)
17.15 La musique populaire suisse
17.50 Téléjournal
17.55 L'antenne est à vous
18.15 Les grands travaux du monde
19.10 A... comme animation
19.30 Téléjournal
19.55 Loterie suisse à numéros
20.05 L'Ogre de Barbarie
21.50 Chantons français
22.25 Téléjournal
22.40 Nocturne: Koko, le gorille qui parle

Dimanche 30 mai

09.45 Follow me
10.00 Culte de Pentecôte
11.00 Messe de Pentecôte
12.00 Miguel-Angel Estrella
12.45 A... comme animation
13.00 Téléjournal
13.05 Joséphine ou la Comédie des Ambitions (3)
14.35 Il était une fois le pouvoir
———
14.35-17.00 Motocyclisme Grand Prix des Nations voir TV suisse italienne
———
15.20 Escapades
16.05 Menuhim: L'homme et la musique (6)
17.05 Téléjournal
17.10 Euroshow
18.00 Ritournelles
18.30 Les grandes heures des 24 Heures du Mans
19.30 Téléjournal
20.00 La chasse aux trésors
21.00 Les enthousiastes
21.25 L'affaire Pétain (4)
21.55 Vespérales
22.05 Téléjournal
22.20 Kazuo Ohno

Lundi 31 mai

13.15 Téléjournal
13.20 « Vagabond » : sur les traces de Charcot
14.15 La ligne d'Ombre
15.55 La Bataille des Planètes
16.25 Pour l'Amour d'une Orchidée
17.10 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
17.20 Vicky le Viking
17.45 Téléjournal
17.50 Amalia Rodrigues
18.50 Dessins animés
19.10 Quadrillage
19.30 Téléjournal
20.05 Spécial cinéma: Spécial Cannes: L'épouvantail
21.55 Bilan du Festival 1982
22.45 Téléjournal
23.00 Sport

MÉMENTO

MONTHEY

Monthéolo: jusqu'à lundi à 20.30, dimanche à 14.30: Le cadeau (16 ans).
Plaza: jusqu'à dimanche à 20.30, dimanche à 14.30: Métal hurlant (16 ans).
Police cantonale: ☎ (025) 71 22 21.
Police municipale: ☎ (025) 70 71 11.
Ambulance: ☎ (025) 71 62 62.
Pro Senectute: av. du Simplon 8, ☎ (025) 71 59 39. Permanence: mardi de 14.00 à 16.00 et sur rendez-vous.
Pharmacie de service: ☎ au 111.

SAINT-MAURICE

Zoom: ce soir à 20.30: La rage du vainqueur (16 ans); samedi à 20.30, dimanche à 14.30 et 20.30: Les surdoués de la 1re Compagnie (14 ans).
Police cantonale: ☎ (025) 65 12 21.
Clinique Saint-Amé: ☎ (025) 65 17 41 et 65 12 12.
Ambulance: N° 117.
Pharmacie de service: ☎ au 111.

SION

Arlequin: ce soir à 20.30: La passante du sous-ci (16 ans).
Capitole: ce soir à 20.30: La maîtresse du lieutenant français (16 ans).
Lux: ce soir à 20.00: La nuit de l'évasion (14 ans); à 22.00: La grande revanche de Bruce Lee (16 ans).

Expositions: Galerie d'Art de la Maison de la Diète: Julian Taylor (peinture acrylique) et Paul Cèze (huiles), jusqu'au 30 mai, tous les jours de 14.00 à 18.30. Galerie Le Vieux-Jacob à Mont-d'Orge: art du batik javanais, jusqu'au 6 juin. Galerie Grange-à-l'Evêque: expo 82 de l'Ecole cantonale des Beaux-Arts, jusqu'au 16 juin.
Police municipale: ☎ (027) 22 56 56.
Ambulance: ☎ (027) 21 21 91.
Pro Senectute: 1, rue des Tonneliers 7, ☎ (027) 22 07 41. Permanence: jeudi et sur rendez-vous.

SIERRE

Bourg: ce soir à 20.00: Ragtime (16 ans); à 22.30: Lola (18 ans).
Halle de Graben: 3es Rencontres solaires suisses, jusqu'au 6 juin, tous les jours de 11 à 20 heures.
Expositions: Château de Villa: Christophe Jelenkiewicz (gravures, peintures, sculptures), jusqu'au 13 juin, tous les jours de 15 à 19 heures, sauf le lundi. Galerie Isoz: Gérald Goy (aquarelles et pastels), jusqu'au 20 juin, de 8 à 19 heures, sauf le mercredi.
Police municipale: ☎ (027) 55 15 34.
Police cantonale: ☎ (027) 55 15 23.
Pro Senectute: rue Notre-Dame-des-Marais 15, ☎ (027) 55 26 28. Permanence: le lundi de 14.30 à 16.30 et sur rendez-vous, ☎ (027) 55 11 29.
Pharmacie de service: ☎ au 111.
Chandolin-Savièse (Auberge du Pont du Diable): expo François Oberson, jusqu'au 1er juin.
Vercorin (Galerie Fontany): expo Djordje Korac (peintures), jusqu'au 30 juin.
Lens (Foyer Christ-Roi): expo Mathilde Géroudet, jusqu'au 10 juin.

MARTIGNY

Pharmacie de service: ☎ 111.
Médecin de service: ☎ 111.
Hôpital: heures des visites chambres communes tous les jours de 13.30 à 15.00 et de 19.00 à 20.00; privées de 13.30 à 20.00.
Service médico-social: rue de l'Hôtel-de-Ville 18. Soins au centre du lundi au vendredi de 14.00 à 15.00, ☎ 2 11 41. Infirmières: Mme Gorret, ☎ 2 46 18, heures des repas, et Mme Rouiller, ☎ 2 57 31, heures des repas.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours fériés: ☎ 111.
Ambulance officielle: ☎ 2 24 13 et 2 15 52.
Service social pour les handicapés physiques et mentaux: Centre médico-social régional, rue de l'Hôtel-de-Ville 18, ☎ 2 43 54 - 2 43 53.
Pompes funèbres: Ed. Bochatay, ☎ 2 22 95; Gilbert Pagliotti, ☎ 2 25 02; Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, ☎ 2 24 13 - 2 15 52.
ACS, dépannage pannes et accidents: jour et nuit, ☎ 8 22 22.
Service dépannage: R. Granges & Cie, carrosserie du Simplon, ☎ 2 26 55 - 2 34 63.
Centre de planning familial: av. de la Gare 38, ☎ 2 66 80.
Consultation conjugale: av. de la Gare 38, prendre rendez-vous au ☎ (027) 22 92 44.
Service d'aides familiales: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service, Mme Philippe Marin, infirmière, ch. de la Prairie 3, Martigny, ☎ 2 38 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18.00.
A.A.: réunion le vendredi à 20.30, local Notre-Dame-des-Champs n° 2, ☎ 2 11 55 - 5 44 61 - 8 42 70.
Groupes alcooliques anonymes Octodure: Bâtiment de la Grenette, réunion tous les mercredis à 20.30, SOS ☎ 2 49 83 - 5 46 84.
Bibliothèque municipale: mardi de 15.00 à 17.00, mercredi de 15.00 à 17.00 et de 19.30 à 20.30, vendredi de 15.00 à 18.30, samedi de 15.00 à 17.00.
Centre femmes Martigny: Rencontre, aide, échange, femmes seules, femmes battues ou en difficulté. Service de baby-sitting - Bibliothèque, ☎ 2 51 42.
Pro Senectute: rue de l'Hôtel-de-Ville 18, ☎ 2 25 53. Permanence: mardi de 09.00 à 11.00 et sur rendez-vous.

RENAULT

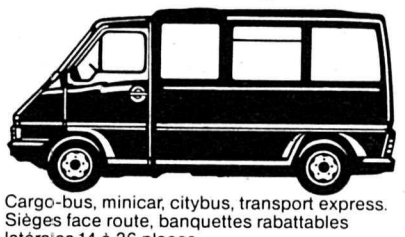

Cargo-bus, minicar, citybus, transport express. Sièges face route, banquettes rabattables latérales 14 à 36 places.

demandez un essai auprès de:
Véhicules Industriels
Agence pour le Valais et l'Est vaudois
V.I.S.A. 1907 SAXON
☎ (026) 6 31 81

Saxon: L'école de musique de la Concordia en ballade au Bouveret

Dimanche 30 mai, les vingt-cinq élèves de la Concordia, après avoir été conviés tour à tour par M. Antoine Haefliger à leur baptême de l'air, auront le plaisir de participer à la sortie suivante:

08.00 Départ devant le Casino;
09.00 Arrivée au lac Léman, déjeuner et détente.
12.00 Broche par le dévoué Roger Farinet et son équipe.
14.00 Promenade sur le lac.
16.30 Retour au Mignon du Bouveret. Goûter.
20.00 Retour à Saxon.

SIGLE ET SYMBOLE: Martigny à la recherche de son identification visuelle

CONCOURS. — C'est grâce à l'excellente initiative de la Société de développement de Martigny, d'entente avec l'Administration communale, qu'un concours a pu être organisé dans le but de rechercher une image de marque. Elle sera utilisée diversement: panneaux d'information, de signalisation touristique, prospectus, plaquettes, en-tête de lettres, etc.

PARTICIPATION. — Plus de quarante artistes et publicitaires étaient inscrits. Au 30 avril de cette année, trente-trois projets furent remis à l'organisateur.

LE JURY. — Mardi 18 mai dernier, sous la présidence de Mlle Joëlle Carrupt, graphiste ASG à Sion, le jury a délibéré; formé de MM. Jean Bollin, président de la ville, Robert Franc, président de la Société de développement, Jean-Pierre Giuliani, architecte et urbaniste, Gottfried Tritten, artiste-peintre, Jacques Glassey, graphiste ASG, Nendaz; M. Georges Saudan, directeur de l'Office du tourisme, il a procédé à un examen attentif des projets. Le jury observe dans un premier temps que la caractéristique globale des projets présentés est d'un niveau satisfaisant. Aucun cependant n'a le mérite de se distinguer qualitativement sans discussion. Aucune idée novatrice ou inédite ne s'affiche ou ne s'impose d'emblée. Le jury est néanmoins conscient que l'usage multiple et divers, qui est l'objectif à atteindre par cette image de marque rend la recherche d'autant plus complexe.

De ces délibérations et sur la base des critères suivants: originalité et créativité; identité significative et lisibilité; qualités techniques en vue d'une large utilisation, il ressort les résultats qui suivent:

RÉSULTATS. — Aucun premier prix n'est attribué.

- **2e prix ex-aequo: projet de M. François Gay, artiste-peintre et graphiste à Grimisuat Fr. 3500.—.; projet de M. Edgar Mathey, graphiste à Lausanne Fr. 3500.—; projet de Mlle Fabienne Devanthéry, graphiste à Sierre Fr. 3500.—;**
- **projet de M. Joël Mettan, graphiste à Martigny Fr. 1500.—;**
- **projet de M. Charles Subilia, atelier 112, graphiste à Martigny Fr. 1500.—;**
- **projet de M. Jean-Marie Grand, lic. HEC de l'atelier Craviolini & Grand, Sierre Fr. 1500.—.**

Fr. 15 000.— étaient à disposition du jury pour récompenser les meilleurs travaux.

En outre, le jury a constaté que le projet de Mlle F. Devanthéry n'est pas en conformité absolue avec les conditions du règlement du concours (absence d'un élément mineur). Ce projet ne peut donc être primé. Vu la valeur de celui-ci, son achat est accepté (comme l'autorise la norme du concours) à l'unanimité du jury.

Les autres projets faisant l'objet d'un achat sont intéressants mais ne méritent pas de prix pour des raisons figurant au rapport du jury.

En conclusion, le jury recommande à l'organisateur de demander un complément d'étude aux projets primés ainsi qu'à celui acheté à Mlle F. Devanthéry.

L'exposition des projets est ouverte au public du jeudi 27 mai au vendredi 4 juin (heures d'ouverture: 08.00 à 12.00 et 14.00 à 18.00, exceptés samedi et dimanche) au 1er étage de l'Hôtel de Ville de Martigny.

Une visite commentée par le jury aura lieu le mardi 1er juin à 20 heures. (Le jury)

L'AVTP organise une randonnée pédestre à l'intention des handicapés de la vue

Le samedi 5 juin, en collaboration avec l'Amicale des aveugles et faibles de la vue du Valais, l'Association valaisanne du tourisme pédestre (AVTP) organise, dans le cadre de l'« Année des Sentiers », une randonnée pédestre à l'attention des handicapés de la vue. Le programme de cette sortie est le suivant:

09.30 Rassemblement à Fully, sur la place devant le Restaurant du Cercle Démocratique. Orientation.
09.45 Départ à pied ou en jeep pour Chiboz.
11.00 Départ de Chiboz pour Randonne.
12.00 Pique-nique tiré des sacs à l'alpage de Randonne (à la charge des participants). Historique et géographie de la région.
13.30 Départ pour Ovronnaz.
16.00 Réception à Ovronnaz par la Société de développement. Discussion de cette première expérience. Programme de la saison.
16.30 Retour à Fully.

Par ce moyen, l'AVTP espère offrir aux handicapés de la vue une découverte exaltante de la nature et du sport de la marche.

FÊTE DES HARMONIES DU VALAIS les 5 et 6 juin à Martigny

LA MUSIQUE ROYALE MILITAIRE DES PAYS-BAS et DANY BONVIN en vedette

Les 5 et 6 juin, l'Harmonie municipale de Martigny organisera la Fête des Harmonies municipales du Valais. Incontestablement, le point fort de cette manifestation sera le concert de gala du samedi soir donné par la Musique Royale Militaire des Pays-Bas, accompagnée pour la circonstance de Dany Bonvin, champion suisse de trombone, toutes catégories.

Voici la liste des points de vente des billets pour ce concert exceptionnel:

Brigue: Musical Brig, Sonnenstrasse 7, ☎ (028) 23 30 66.
Viège: Musical Viège, Bahnhofstrasse 8, ☎ (028) 46 32 77.
Sierre: AZ Sports, Château de la Cour 4, ☎ (027) 55 55 55.
Montana: Dany Bonvin, Hôtel Olympic, ☎ (027) 41 24 35.
Sion: Hug Musique, rue des Remparts 15, ☎ (027) 22 10 63.
Martigny: Musiclub, avenue de la Gare 9, ☎ (026) 2 20 34.
Monthey: Office du Tourisme, place Centrale 4, ☎ (025) 71 55 17.
Montreux: Ernst Musique, avenue des Alpes 21, ☎ (021) 61 62 65.

Entrées concert de gala et bal: adulte Fr. 12.—; enfant, étudiants et apprentis Fr. 5.—.

Dans une de nos prochaines éditions, nous reviendrons de manière détaillée sur cette importante manifestation.

MARDI A 18 H. 30 A FULLY

Le F.C. Fully affronte les juniors d'Arsenal

Mardi prochain au stade de Charnot (coup d'envoi à 18 h. 30), la première équipe du FC Fully donnera la réplique aux juniors de la formation anglaise d'Arsenal. Voilà qui réjouira certainement les amateurs de football de la région.

D'autre part, soulignons que cette équipe sera durant deux jours hôte de Martigny où elle logera à l'Hôtel du Grand-Saint-Bernard.

NOUVEAU !
à notre agréable Caféteria
LUNDI APRÈS-MIDI
le café à 50 centimes
au lieu de 1 fr. 10
MERCREDI APRÈS-MIDI
le jus d'oranges à 50 cent.
au lieu de 1 fr. 50
aussi pour les enfants
SAMEDI MATIN
le croissant gratuit
avec votre café
Avec tous ces avantages, vous profitez également de toutes les autres consommations, toujours à des prix intéressants.
naturellement
Gonset
MARTIGNY

MARTIGNY

Club de judo de Martigny
UN QUART DE SIÈCLE D'EXISTENCE

Ce week-end, le Judo-Club de Martigny célèbre son quart de siècle d'existence. Afin de marquer cet événement, une manifestation sportive se déroulera samedi et dimanche au CERM. Samedi, dès 14 heures, aura lieu un tournoi pour seniors, juniors et dames, mettant en lice près de 100 participants répartis en neuf catégories. Les finales débuteront à 20 heures. Le lendemain, dès 8 heures, le public pourra suivre la compétition réservée aux écoliers et espoirs (180 participants répartis en 15 catégories).

UN BRIN D'HISTOIRE

Le Judo-Club de Martigny a vu le jour en 1957 sous l'impulsion de M. Albert Hiltbrand, ceinture noire. Il fut porté sur les fonts baptismaux par neuf judokas enthousiastes: MM. Séraphin Pont, président; Fernand Crettex, vice-président; Albert Hiltbrand, secrétaire; Bernard Hugon, Marcel Gabbud, Jacques Décaillet, Ferdinand Scarvo et Michel Sarrasin. Pour tout avoir, le club ne possédait, à sa fondation, que la volonté de ses membres. Aussi, leur première tâche fut-elle de confectionner un cadre de bois, de le remplir de sciure, de le recouvrir d'une bâche afin que cela ressemble quelque peu à un tatami sur lequel les judokas allaient pouvoir s'entraîner. Durant de nombreuses années le club resta stagnant quant au nombre de ses membres adultes. Seuls les visages changeaient.

Très tôt par contre, le judo exerça une attirance particulière sur les jeunes et, une année après la fondation du club, une vingtaine de gosses étaient devenus judokas à part entière.

Guy Collaud, ceinture noire 2e dan, reste le seul témoin actif de cette époque. Il demeure la cheville ouvrière de ce club pour lequel son dévouement est sans limite.

Les judokas martignerains ne furent jamais longtemps dans leurs meubles. C'est ainsi qu'en vingt-cinq ans, ils changèrent à neuf reprises de locaux, avec une brève escapade à Riddes, en 1965.

Quelques dates souvenirs:

- Un contrat signé avec Me Kondo, Genève, 6e dan, lequel venait une fois par mois à Martigny, en 1960, pour entraîner 32 judokas;
- 1961, entrée dans la Fédération suisse de judo;
- Grâce au colonel Studer, en 1962, le Judo-Club de Martigny fut le premier à recevoir la manne du Sport-Toto qui se chiffrait alors à 300 francs;
- Création de la Coupe du Rhône, en 1965, qui ralliait tous les clubs s'égrenant au fil du Rhône, de Brigue à Genève;
- 1966, organisation des Championnats suisses individuels avec Haenni, retour du Japon, Kyburz et Tournaire à ses débuts;
- Championnats valaisans en 1969 et 1971;
- Ouverture d'un dojo à Chamoson, sous la direction de Michel Juilland;
- Le 21 juin 1970, mise sur pied d'un entraînement cantonal à la Colline aux Oiseaux, sous la direction de Roger Theytaz;
- Pour la première fois, en 1973, un judoka valaisan, Emile Fumeaux, Martigny, obtient une médaille de bronze aux Championnats suisses;
- Après Olivier Vocat, l'entraîneur des espoirs, Antoine Coiana réussit son premier dan en 1974. Il est ainsi la cinquième ceinture noire du club;
- 1976, fondation de la section de Jiu-Jitsu;
- 1977, vingt ans d'histoire d'un club. C'est la fleur de l'âge; le temps où tout est possible puisque déjà la relève forte d'une centaine de judokas de 5 à 15 ans s'entraînent aux dojos de Chamoson et Martigny;
- 1978, la section de Chamoson nous quitte pour voler de ses propres ailes;
- 1980, deux membres se distinguent à nouveau dans la hiérarchie du judo. A. Coiana obtient son 2e dan et J.-M. Faibella son 1er dan;
- 1981, jumelage des clubs Vaison-la-Romaine - Martigny;
- 1982, un quart de siècle fêté dans la joie du sport et de la jeunesse.

A L'AFFICHE

Cinémas: Etoile - jusqu'à dimanche à 20.30, dimanche à 14.30: *Tête à claques*, de et avec Francis Perrin, Fanny Cottençon et Antoine Bessis. Ne manquez pas cette aventure mouvementée, drôle et tendre... (16 ans); samedi et dimanche à 17.00, lundi à 20.30: *2001, l'Odyssée de l'espace*. Le «monument» de Stanley Kubrick, avec Keir Dulla et Gary Lockwood (16 ans).

Corso — Ce soir et demain à 20.00, dimanche à 14.00 et 20.30: *On m'appelle Malabar*, avec Bud Spencer. Une suite d'aventures toutes plus rocambolesques les unes que les autres (14 ans); ce soir et demain à 22.00: *La vie sexuelle dans les prisons de femmes* (18 ans); dimanche à 16.30 et lundi à 20.30: *L'œil du témoin*, de Peter Yates, avec Willaim Hurt. Dans la vraie tradition du «polar» américain... (16 ans).

Fondation Pierre-Gianadda: Musée archéologique - Musée de l'Automobile. Exposition «Art japonais» (jusqu'au 6 juin). (Ouvert tous les jours de 13.30 à 18.00).

Plan-Cerisier: mazot-musée, ouvert samedi de 17.00 à 19.00 et dimanche de 10.00 à 12.00.

AU CLUB DES AÎNÉS de Martigny et environs

La campagne nous offre en ces beaux jours sa plus belle parure. Aussi, le **vendredi 4 juin**, nous vous proposons de visiter au Château de Vuillerens l'exposition d'iris. En effet, nous pourrons admirer 200 000 fleurs de 300 espèces différentes qui s'épanouissent dans un cadre exceptionnel. Le repas de midi sera servi au Restaurant de l'Hôtel-de-Ville (menu ou assiette). Les personnes désirant pique-niquer trouveront place à la buvette du château. Puis, à travers la campagne vaudoise, nous irons au Signal de Bougy où chacun pourra se désaltérer, se détendre jusqu'au moment du retour.

Prix du car: Fr. 12.— pour les membres; Fr. 15.— pour les non-membres.

N'oubliez pas de vous inscrire auprès de Mme Théo Dirren (2 26 68) jusqu'au mardi 2 juin à 12 heures. Départ Pré-de-Foire 8 h. 15, Manoir 8 h. 30.

★ ★ ★

Le samedi 5 juin à 14 h. 30, vous êtes tous invités par Mme Rebelle à une production de danses classiques à la salle du Théâtre du Collège Sainte-Marie, à Martigny. Les petits danseurs vous attendent nombreux, venez les applaudir.

D'avance nous remercions Mme Rebelle de cette invitation et nous leur souhaitons un plein succès.

Le Club des Aînés et Pro Senectute

ÉCOLES COMMUNALES
Plan de scolarité 82/83

Début de l'année scolaire: lundi 30 août 1982.

Clôture de l'année scolaire: samedi 18 juin 1983.

Congé de Toussaint: du samedi 23 octobre à midi au mardi 2 novembre le matin.

Vacances de Noël: du mardi 21 décembre le soir au jeudi 6 janvier le matin.

Carnaval: du samedi 12 février à midi au lundi 21 février le matin.

Vacances de Pâques: du samedi 26 mars à midi au lundi 11 avril le matin.

Congé de Pentecôte: du samedi 21 mai à midi au mardi 24 mai le matin.

Autres congés

Immaculée: mercredi 8 décembre
Saint-Joseph: samedi 19 mars
Ascension: jeudi 12 mai
Fête-Dieu: jeudi 2 juin

Examens de promotion: mardi 7 et mercredi 8 juin 1983.

Concert de l'Harmonie municipale ce soir sur la place Centrale

Ce soir dès 20 h. 30, l'Harmonie municipale de Martigny donnera un concert sur le kiosque à musique de la place Centrale. Au programme:

— *Vivat Lucernat*, marche (direction, Gaston Darioly)
— *Sérénade*, de Heykens
— *Marche de l'opéra Tannhaüser*, de Wagner
— *Hommage à Martigny*, marche, de G. Casale
— Production des Tambours d'Octodure
— *Suite française (Ile de France, Alsace-Lorraine, Normandie)*, de D. Milhaud
— Hoch Beromünster, marche, de Mäder
— *My Fair Lady* (comédie musicale), de Lœwe
— *Over and Out*, marche, de Beck

Facilités tarifaires au tunnel du Gd-St-Bernard

La Société italo-suisse d'exploitation du tunnel du Grand-Saint-Bernard communique que, durant les fêtes de Pentecôte, la validité du billet sera prolongée, soit du vendredi 28 mai au mardi 1er juin.

Votations fédérales et cantonale du 6 juin

En matière fédérale

— modification du 9 octobre 1981 du Code pénal suisse (actes de violence criminels);
— loi sur les étrangers du 19 juin 1981.

En matière cantonale

— révision du 11 novembre 1981 de l'article 88 de la Constitution cantonale (abaissement de la majorité civique).

Hôtel de Ville

Vendredi 4 juin	de 17.00 à 19.00
Samedi 5 juin	de 10.00 à 12.00
Dimanche 6 juin	de 10.00 à 12.00

Bâtiment de la Grenette, Bourg

Samedi 5 juin	de 17.00 à 19.00

Il est rappelé que les participants au scrutin doivent présenter leur carte civique au bureau électoral. Ils peuvent, à leur choix, voter en Ville ou au Bourg.

Vote par anticipation

Le vote par anticipation pourra être exercé à l'Hôtel de Ville, au Greffe communal, **le mercredi 2 juin de 10.00 à 12.00 et de 14.00 à 18.00.**

L'Administration

Décès de Mme Thérèse Favre

Personnage légendaire, le mot n'est pas trop fort, du Coin de la Ville, Mme Thérèse Favre est décédée lundi passé à l'âge de 83 ans. Veuve depuis 1964, la défunte était la mère de trois enfants, Pierre, décédé au mois de janvier dernier, Jeannine et René, dit Koué-Koué, actuel gérant du Camping des Neuvilles. Née au Café du Valais, établissement public qu'elle a exploité durant plus de cinquante ans, Mme Favre était une figure attachante que nous avions toujours plaisir à rencontrer.

A sa famille, sur qui le sort s'est acharné une nouvelle fois, le *Confédéré* adresse l'expression de sa vive sympathie.

SALLE COMMUNALE

PEINTURE SUR BOIS ET PORCELAINE

«Peinture sur bois et porcelaine», tel était le thème de la (trop) brève exposition proposée mercredi à la Salle communale par les élèves octoduriennes, au nombre de quarante environ, de la classe de Mme Véronique Fromentin-Frutiger. Une exposition du même genre avait déjà été organisée en 1980 et avait remporté un succès intéressant. Succès qui a naturellement conduit Mme Fromentin à renouveler cette expérience. Les pièces présentées, la plupart réalisées sur la base d'un dessin original, sont donc le fruit d'un travail de deux ans. Le résultat obtenu est parfois surprenant, on peut vous le certifier.

C. P. M. (Centre de préparation au mariage) Martigny et environs

Chers fiancés, chers jeunes,

Vous découvrez les richesses de l'amour humain, cette réalité merveilleuse qui permet l'épanouissement des personnes et leur rayonnement dans la société.

Mais vous en percevrez aussi les fragilités et devant les échecs de l'amour vous hésitez, vous vous interrogez. Le mariage est-il nécessaire? Peut-il être un engagement définitif, pour la vie? Pourquoi faut-il s'engager par le mariage vis-à-vis de la société, alors que la société ne semble pas s'engager sérieusement pour soutenir la famille par une politique de l'emploi et du logement? La liberté sexuelle telle qu'elle est présentée aujourd'hui est-elle le vrai chemin de la liberté et de l'amour? Pourquoi se marier à l'église? Que signifie le sacrement? A quoi engage-t-il? L'enfant, lui aussi, vous interroge: crainte ou joie? Quelle est sa place dans votre amour et vos projets?

Voilà beaucoup de questions qu'il n'est pas facile de résoudre seuls. Il faut partager ces questions avec d'autres fiancés, avec d'autres couples qui vous diront leurs réussites, leurs échecs ou leurs joies.

C'est pourquoi nous vous attendons nous, foyers engagés au CPM, accompagnés d'un aumônier, ce vendredi 28 mai à 20 h. 30, au Prieuré, rue de l'Hôtel-de-Ville 5.

Nous ne sommes ni théologiens, ni orateurs, ni foyers modèles. Nous n'avons pas réponse à tout. Nous essayons simplement de nous mettre à votre disposition en vous apportant notre témoignage et surtout en nous remettant sans cesse en question.

Avec toute notre amitié.

Le groupe CPM de Martigny et environs

DE-CI, DE-LA

Sur les manchettes
Les faits du jour
Des drames
Des actes criminels
De fous
De terroristes
Tous tuent
Aveuglément
C'est dingue!
Sont dingues?
Facile!
Vraiment
Le monde actuel
Nous offre une image
Plus que terrible
A faire frémir...
Par chance!
Toujours un petit coin
De ciel bleu
De-ci, de-là

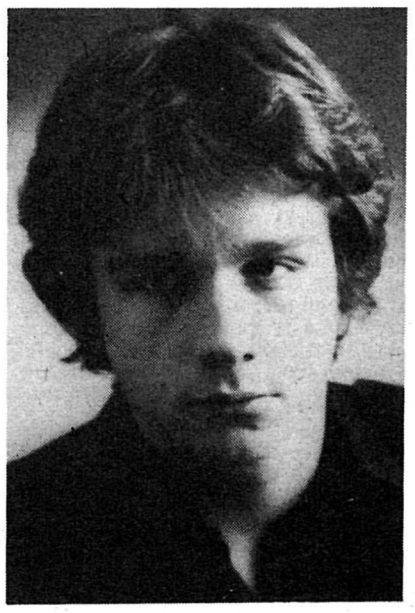

EN SOUVENIR DE

Jean-François Bompard

dit Jef

31 mai 1981 - 31 mai 1982

Toujours effondré, bien que je ne puisse accepter l'ignoble assurance que l'existence va de soi, ni qu'elle vaut la peine d'être vécue, je continue à suivre la voie escarpée en l'espérant la plus brève possible. A très bientôt, mon pauvre gosse.

Papa

«Ne proclamons nul homme heureux avant sa mort...» (Oedipe-Roi)

†

Le Conseil d'Administration et le personnel de l'entreprise Favre SA Transports Internationaux à Martigny

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Thérèse FAVRE

fondatrice et membre du Conseil d'Administration

Par sa gentillesse et sa sagesse, elle a rendu de grands services à notre entreprise.

Nous garderons de Mme Thérèse Favre un souvenir lumineux et durable.

La messe de sépulture a été célébrée en l'église paroissiale de Martigny, le 27 mai 1982.

Le scrutin populaire du 6 juin ET L'ESPRIT DU CODE PÉNAL SUISSE

La revision du Code pénal décidée par les Chambres fédérales vise à protéger davantage la personne et les biens de notre population ainsi que les droits des gens, car ils sont menacés par des abus toujours plus fréquents faits de la grande liberté dont chacun bénéficie dans notre pays. Quiconque fait bon usage de cette liberté, par exemple en exprimant individuellement ou collectivement ses idées sans créer de troubles et provoquer de dommages, n'a pas à craindre la moindre restriction de ses droits. Aussi, ceux qui s'élèvent contre cette protection juridique en refusant les nouvelles dispositions légales attirent-ils sur eux le soupçon de vouloir — même s'ils n'en ont pas l'intention — couvrir des actes de violences qui se produiraient lors de manifestations de leurs groupements politiques, sociaux ou autres. Mais quelle est la substance du projet?

— **CRIMINELS ARMÉS: En Suisse, la possession d'une arme est autorisée. Elle peut servir à des fins sportives ou de légitime défense. Mais, d'après la nouvelle loi, dès le moment où elle se trouve en possession de l'auteur d'un délit, elle en aggrave la portée et la punition qu'il encourt. Car il est évident qu'en se munissant d'une arme, le criminel envisage, le cas échéant, de la tourner contre sa victime.**

— **DOMMAGES VOLONTAIRES: Le législateur a enfin inscrit dans la loi que l'auteur de dommages à la propriété lors de bagarres, d'attroupements publics ou autres troubles commet un délit qui peut être poursuivi par la justice d'office, et non plus seulement sur plainte. En effet, les actes de vandalisme qui ont été commis ces dernières années dans plusieurs régions du pays lors de certaines «manif» étaient volontaires et non pas accidentels.**

— **ENLÈVEMENTS, SÉQUESTRATIONS, PRISES D'OTAGES: Les articles suivants traitent de la séquestration et de l'enlèvement. Tout le monde est d'accord sur leur portée délictueuse, voire criminelle et le législateur a prévu, dans certains cas, une aggravation de la peine. Pour la première fois il mentionne à ce propos la prise d'otage, délit relativement nouveau dont le nombre de cas se multiplie.**

— **LA PROVOCATION A LA VIOLENCE: A présent déjà, la «provocation publique à un crime» est punissable. Un nouveau paragraphe de cet article du Code pénal englobe également la provocation publique à un délit impliquant la violence contre autrui ou ses biens. Du reste, qu'elle soit publique ou personnelle, la provocation à un acte illégal est par définition condamnable et devrait entraîner des sanctions; le législateur s'est donc montré bien modéré dans l'application d'une poursuite.**

— **PRÉPARATION DES CRIMES: Actuellement, le législateur réprime les actes délictueux et criminels dès le début de leur phase d'exécution ou, dans certains cas, dès le moment où les coupables s'apprêtent à les exécuter. Cela ne suffit pas pour protéger les citoyens; désormais, la phase préparatoire sur les plans technique et de l'organisation sera également punissable.**

— **SOUSTRACTION A LA JUSTICE: Au nom de la protection de nos citoyens et de l'entraide judiciaire internationale qui, nécessairement, s'est considérablement développée, la justice poursuivra désormais l'entrave à une action pénale, par exemple l'asile accordé à un tiers pour le soustraire à la poursuite pénale par un pays étranger; par exemple, lorsqu'il s'agit d'un terroriste ou de l'auteur d'un autre acte que le Code pénal suisse aussi reconnaît comme criminel. Dans un autre ordre d'idée, la revision du Code pénal innove en transférant des cantons à la Confédération la compétence de poursuivre les infractions à la loi particulièrement graves commises contre des personnes, leurs biens et leurs locaux, bénéficiant du statut diplomatique.**

Comme on le voit, les innovations apportées au droit pénal sont une conséquence de l'extension en nombre, gravité et formes nouvelles, des menaces contre la personne et les biens des gens. Encore faut-il reconnaître que notre Code pénal est très modéré par rapport à celui de la plupart des autres pays. Et l'on soulignera qu'il étend la force de frappe, non pas de la police, mais seulement des tribunaux, la différence est de taille! (de.)

Motorisation galopante

Le parc automobile mondial s'est développé à une allure vertigineuse depuis la fin des années quarante. Selon la compagnie d'assurances «Schweizer Rück», il y avait, en 1980, 385 millions de véhicules à moteur dans le monde occidental, c'est-à-dire près de deux tiers de plus qu'en 1970 (235 millions de véhicules) ce qui correspond à une progression de plus de 5% par année.

La part du lion revient naturellement aux pays industrialisés (88% du total en 1980) notamment à l'Amérique du Nord (45%), à l'Europe (30,1%), ainsi qu'au Japon (9,8%). Mais dans la durée, on note un transfert vers les pays d'Afrique, d'Asie (sans le Japon) et de l'Amérique latine, dont la part globale a passé de 7,9% en 1970 à 11,9% en 1980. Parallèlement à la motorisation, le volume des primes d'assurances pour véhicules à moteur s'est prodigieusement accru.

VIVRE EN SOCIÉTÉ

Un clown, un cirque

Chico est un Auguste, le clown au nez cramoisi, au pantalon large et boléro de velours rouge. Il entretient avec délices l'innocence et la roublardise qui le personnifient.

Pendant quelques années, il a joué le rôle du clown Blanc, moralisateur et sûr de sa puissance. Malgré les apparences, les enfants l'aiment car il représente l'autorité et les limites dont a besoin son rêveur de partenaire, le pauvre Auguste.

Le clown triste n'existe pas. La littérature aime s'apitoyer sur ses malheurs immolés au public. Bien sûr, il a ses ennuis comme tout un chacun mais sous les feux des projecteurs et l'attente de la foule, les ennuis désertent la peau d'un clown.

APRÈS LE SPECTACLE

Dans sa caravane, coincé entre la fenêtre et la table, Chico se démaquille. Le nez se raccourcit, les pommettes s'éclairent, une bouillie de noir, de rouge, de blanc barbouille son visage. J'en perds la voix. J'avais cru au clown, j'avais rêvé en couleur et voilà que des morceaux de peau blanche apparaissent!

Chico redevenait Pierre ou Maurice.

Chico n'est pas seulement un clown de cirque. Il pose les affiches, vend les glaces et les ballons et rend les divers services qui déchargent une communauté restreinte.

LE CIRQUE OLYMPIA

Le cirque Olympia nous vient de Derendingen, dans le canton de Soleure. Il prend son envol en 1911. A l'époque, les numéros se présentaient sur la place publique et, après le spectacle, une quête s'organisait. Depuis 1941, le cirque Olympia voyage sous chapiteau. Il est un des onze cirques parcourant la Suisse. Ceux-ci circulent principalement en Suisse alémanique et peu s'aventurent sur les routes romandes.

Avec raison, du reste, quand on sait l'intérêt qu'a suscité l'arrivée du cirque Olympia à Martigny.

L'après-midi, nous étions, en comptant les mouches, quarante spectateurs dont trente enfants. Les autres représentations n'attirèrent guère plus de monde, sauf le mercredi après-midi où les écoliers avaient congé.

ENVERS ET CONTRE TOUT

Un artiste se doit d'exécuter son numéro aussi bien devant cinquante que cinq cents personnes.

Mais qu'il est difficile de sourire aux petits groupes éparpillés sur les gradins. Les tigres s'en fichent, mais le clown a besoin de la participation du public. Les trapézistes, le jongleur et tous les autres saluent sous les maigres applaudissements. Rien ne vibre, rien ne bouge et seules quelques voix d'enfants, indifférentes au support de la foule, crient et rient.

Dans les rues d'une petite ville jurassienne, un enfant animait un cirque de quartier. Les copains mimaient les tigres ou le funambule, lui jouait le clown, l'âme du cirque. Sa petite tête avait fermement décidé: il sera clown. Papa et maman laissaient rêver le petit garçon et, à l'heure du choix, décidèrent, eux aussi fermement, qu'il ne serait pas clown. L'adolescent entreprit un apprentissage de cuisinier. Il eut beau jongler avec les casseroles et les œufs durs, le rêve s'envola... Mais les racines ont la vie dure. Entre les banquets et le service de midi il est «clown-amateur», il anime les carnavals et les soirées de sociétés. Pendant dix ans, il échange la toque contre le nez rouge et les galoches interminables contre la veste blanche.

Mais un beau jour, il pose son tablier et s'envole pour Paris. Il suit les cours de l'Ecole du cirque, partageant son temps entre l'acrobatie, le mime et la danse.

L'enfant a gagné: Chico est né.

Il revient en Suisse et débute au cirque Nock.

LE MÉTIER

Le public est juge. Un numéro est valable selon sa réaction. Les Tessinois remportent la palme du meilleur public. Ils jouent le jeu du clown, rient aux éclats et ne retiennent ni leurs applaudissements ni leur enthousiasme. Ils vont au cirque pour s'amuser.

Les numéros de Chico sont imaginés à partir du programme. Au cirque Olympia, où il est engagé cette année, il anime les «reprises», c'est-à-dire les temps morts durant lesquels les employés dégagent la piste et apportent le matériel nécessaire au prochain artiste. Il est difficile alors de captiver l'attention des enfants distraits par les déménagements. Mais le clown colorie l'arène et lorsqu'il présente une «charge» (copie du numéro précédent), les enfants ont des étoiles plein les yeux.

Par bonheur, les quatre musiciens rendent l'atmosphère moins pénible et les airs de valse ou de tango servent de tremplin aux artistes.

Pourquoi un tel absentéisme?

«Chez nous, le cirque c'est une fois par année — Dans un petit cirque les numéros sont minables — Ce soir-là et l'autre soir aussi, il y avait «quelque chose» de bien à la télé — Le cirque russe présente des numéros fantastiques, on ne se déplace pas pour moins — Le cirque, c'est l'odeur des châtaignes, pas celle du printemps»

Dans un petit cirque, il faut aussi nourrir les fauves, payer les artistes et les employés, rénover les cages et les caravanes. On ne parlera pas du travail qu'exigent les numéros sans cesse renouvelés, de l'amour d'une vie de cirque et du découragement de l'artiste face à un public clairsemé.

QUEL AVENIR?

Le retour à la terre connaît un grand succès dans notre société industrielle. On s'arrache les produits manufacturés, on mange «biologique», on applaudit les théâtres amateurs, les sociétés villageoises, et on oublie les artisans du cirque.

Sous l'indifférence générale, nos cirques nationaux vont sombrer dans le noir. Les artistes étrangers retourneront chez eux et Chico assaisonnera à nouveau son plat du jour.

Pour les adultes qui se souviennent de leurs jeunes années, pour les enfants assoiffés de merveilleux, que vive le cirque!

E. Sola-Giroud

Fabrication et restauration de sièges.
Rideaux, tentures.
VIQUERAT
CLARENS-MONTREUX Tél. 021/61 30 58

Imprimerie
Cassaz-Montfort
Martigny

☎ (026) 2 21 19 - 2 21 20

P.R.D.V.: 3 × OUI

Le comité central du Parti radical-démocratique valaisan, réuni lundi 17 mai à Martigny, a examiné les différents objets soumis à votation populaire le 6 juin. Il formule les recommandations de vote suivantes:

OBJETS FÉDÉRAUX

OUI à la révision du Code pénal tenant compte d'une adaptation des dispositions légales à la criminalité moderne d'une part, et de la nécessité de réprimer le terrorisme, les prises d'otages et les manifestations violentes.

OUI à la loi sur les étrangers tenant compte des enseignements des votes populaires sur cette question, mais aussi des améliorations que cette loi contient. Le comité central du PRDV espère qu'une approbation de cette loi mettra un point final à un débat qui n'a que trop duré.

OBJET CANTONAL

OUI à l'abaissement de la majorité civique qui correspond à un équilibre nécessaire du corps électoral et qui permettrait à la jeunesse de mieux participer au débat démocratique.

Déménagements
Suisse - Etranger
Garde-meubles
TORNAY TRANSPORT
St-Maurice
Tél. (025) 65 26 66

LOI SUR LES ÉTRANGERS

Le compromis tant recherché

Après les initiatives xénophobes,

Après l'initiative «Etre solidaire»

voici une loi qui adoucit les conditions de vie des saisonniers mais qui donne également aux Suisses une véritable priorité d'emploi et de sérieuses garanties quant à la stabilisation du nombre des étrangers.

Le compromis tant recherché...

Le 6 juin prochain

OUI à la loi sur les étrangers

Comité valaisan pour une politique raisonnable à l'égard des étrangers

DISCOUNT TAPIS

pour tous les goûts et pour toutes les bourses

10 000 m² en stock

		le m²
● **TAPIS FEUTRES**	en 200 cm	dès Fr. 7.50
	en 400 cm	dès Fr. 9.80
● **TAPIS MUR A MUR**	velours	dès Fr. 10.–
	bouclé	dès Fr. 16.50
● **REVÊTEMENT PLASTIQUE**	en 200 cm	dès Fr. 7.50
	en 400 cm	dès Fr. 18.–

RABAIS PERMANENT de 10%

sur tous rideaux, tapis de collection, milieux mécaniques 100% laine, milieux tissés 100% laine ou acryl, parquets tous genres.

sur demande pose par nos spécialistes

MICHEL TARAMARCAZ
REVÊTEMENTS DE SOLS,
1926 FULLY Tél. 026/5 41 71 Ouverture : 9-11 heures
14-18 heures
et sur rendez-vous
Fermé : mercredi et samedi après midi

Votre offre:

Nous installons le son total Blaupunkt dans votre voiture. Avec le montage original Blaupunkt, un service impeccable et une garantie complète.

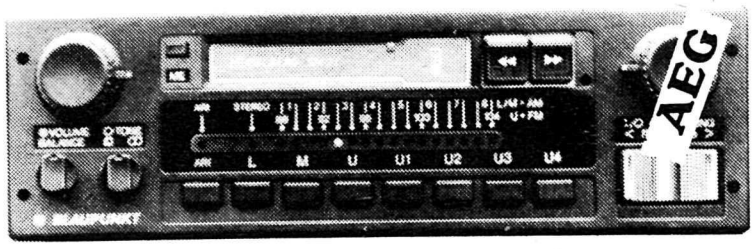

Le célèbre Heidelberg: chercheur d'émetteurs OUC bilatéral et touches de stations. Tuner OM/OL séparé. Super-Arimat avec avertisseur sonore automatique. Lecteur de cassettes stéréo à débobinage et rembobinage rapides. Eclairage nocturne intérieur.

fr. **890.—**

ÉLECTRICITÉ AUTOMOBILE
GUEX
MARTIGNY
Av. du Grand-Saint-Bernard 42
Tél. 026/2 20 06

BLAUPUNKT drive•fi Center.

Ma petite sorcière endiablée

Renault 5. Une petite sorcière se met au goût du jour: économie, maniabilité, sobriété, habitabilité. A partir de Fr. 9600.–.

82.1.226 5.151

La sorcière vous offre:

4 jantes Alu Speedline type Formule 1 (valeur Fr. 680.–)
lors de l'achat d'une Renault 5, 5 TL, 5 GTL, 5 TS ou 5 automatic.

Votre agent Renault vous attend. Pour un galop d'essai.

Garage du Mont-Blanc, Moulin S.A., Martigny-Croix, tél. 026/2 11 81

Martigny-Ville: Garage de Martigny, M. Fleury, tél. 026/2 20 90; **Orsières:** Garage Arlettaz Frères, tél. 026/4 11 40.

Renault 5
Une européenne

---

pam

super discount Martigny

Av. de la Gare 42
Av. du Grand-Saint-Bernard 28

Saxon

Bât. Saxonor

Tomates de Rennes	kg	**2.50**
Laitues du pays	kg	**1.—**
Yoghourts Cristallina Mocca	180 g	**—.45**
Fromage à raclette Marenda	kg	**12.50**
Bière Cardinal Sixpack 6 x 33cl		**4.25**

A nos boucheries:

Rôti de porc épaule	500 g	**7.—**
Cervelas	la paire	**1.40**

DES PRIX SUPER DISCOUNT ET DES ACTIONS PERCUTANTES

ALIMENTATION
BOUCHERIE-CHARCUTERIE
FRUITS ET LÉGUMES
PRODUITS FRAIS ET SURGELÉS
SPIRITUEUX – VINS
NON-FOOD
ÉTAIN, etc.

BOUTIQUES DE L'HABITAT

BH
O. BORGEAUD
AV. DE LA GARE 15
1870 MONTHEY
025 71.29.17

Occasion unique

Marchandise de très bonne qualité. Prix baissé radicalement
Echelles à glissières 2 part. ALU, 8 m, au lieu de Fr. 438.— cédées **Fr. 258.—.** (DIN), 3 ans de garantie. Autres types avec forte réduction. Livraison franco domicile.
Interal SA, Conthey (027) 36 36 51

Abonnez-vous au «Confédéré»

YTONG

solutionne aujourd'hui le problème de l'énergie de demain

marti matériaux sa
martigny

Tél. 026/2 28 85

Distributeur spécialiste YTONG

Coupon à détacher

Veuillez m'envoyer la documentation YTONG

Nom: .....

Prénom: .....

Adresse: .....

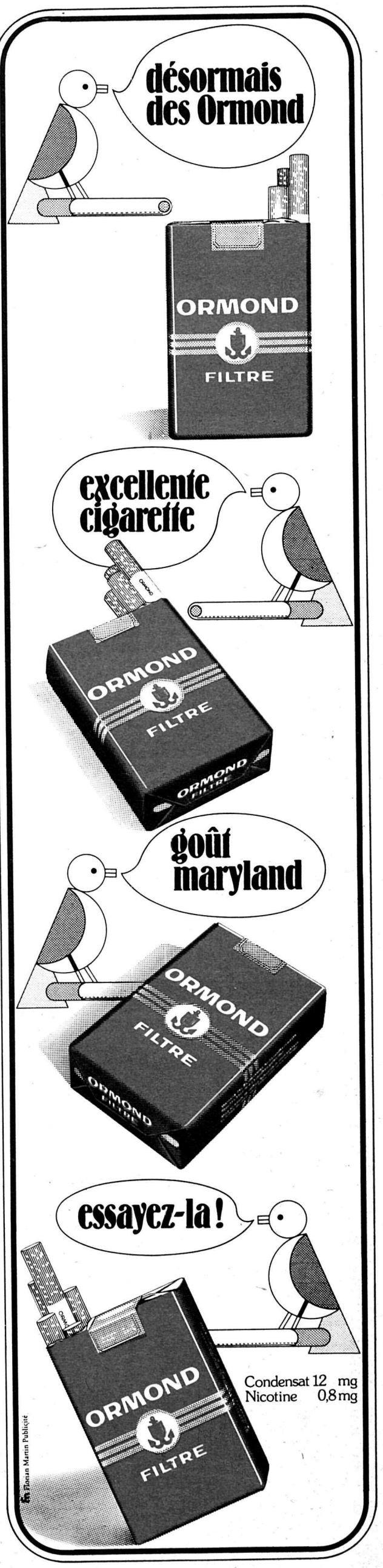

Une adresse utile pour...

• vos accessoires de couture • des conseils de couture et de repassage • des cours de couture • des retouches • l'achat ou la location d'une machine à coudre Elna • l'achat ou la location d'une presse à repasser Elnapress • l'achat d'une machine à coudre d'occasion • votre machine à coudre qui ne vous donne plus entièrement satisfaction.

elna

Centre de couture et de repassage

Rue du Collège, 1920 Martigny, tél. 026/2 77 67

Publicité: Annonces suisses SA, place du Midi, 1950 Sion, ☎ (027) 22 30 43 et rue du Grand-Verger 11, 1920 Martigny.
Impression: Imprimerie typo-offset Cassaz-Montfort, Martigny.

Ce week-end à Evionnaz
52e FESTIVAL DES MUSIQUES DU BAS-VALAIS

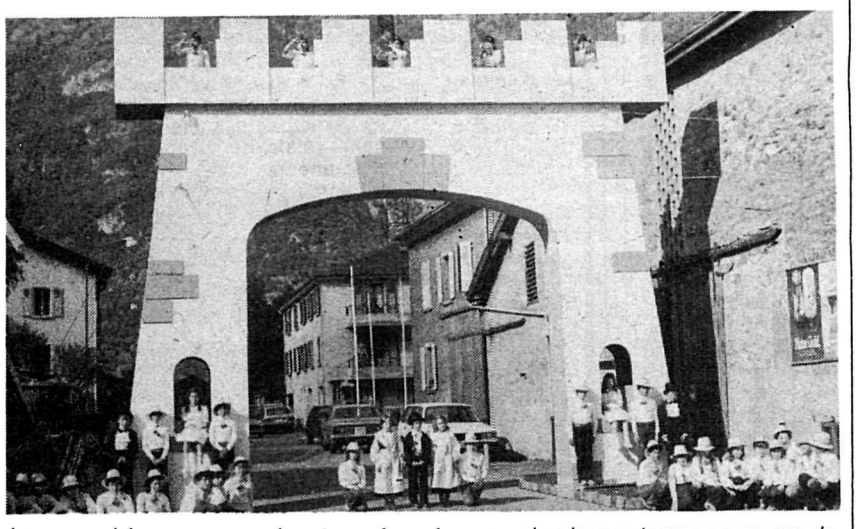

Les armoiries communales, transformées pour la circonstance en un arc de triomphe aux dimensions impressionnantes...

— Durant trois jours, la population d'Evionnaz accueillera les nombreuses fanfares qui convergent au pied de la Dent du Salantin pour célébrer le traditionnel rassemblement de la Fédération des Musiques du Bas-Valais. C'est la première grande fête de musique qui se déroule dans notre commune. L'engagement et l'enthousiasme des enfants des écoles, des jeunes, des personnes actives, de celles du 3e âge et des membres de toutes les sociétés locales, assurent d'ores et déjà la réussite de ce Festival. Ces propos, tenus par M. Vital Jordan, président du comité d'organisation, sont extraits du carnet de fête édité à l'occasion du 52e Festival des Musiques du Bas-Valais, qui regroupera ce week-end à Evionnaz plus de 1200 musiciennes et musiciens, répartis en 26 sociétés en provenance du périmètre situé entre Martigny et le Léman.

Organisatrice de la manifestation, la fanfare « Echo du Jorat » a un passé pour le moins mouvementé ! Fondée en 1920, elle a cessé toute activité dès 1935. En 1958, elle est repartie sur des bases nouvelles et, au fil des ans, a connu une progression réjouissante sur le plan de l'effectif, puisqu'elle compte à l'heure actuelle près de quarante membres

VENDREDI 28 MAI

19.30 Réception des sociétés sur la place de rassemblement
20.00 Départ du cortège
20.30 Début des productions
22.30 Bal conduit par l'orchestre **The Ambassador Sextett**

SAMEDI 29 MAI

19.30 Réception des sociétés sur la place de rassemblement
20.00 Départ du cortège
20.30 Concert de gala, fanfare La Villageoise, Muraz
21.00 Concert de gala, fanfare La Concordia, Vétroz
22.30 Bal conduit par l'orchestre **The Ambassador Sextett**

DIMANCHE 30 MAI

12.00 Réception des sociétés sur la place de rassemblement
Allocution de bienvenue par M. Raymond Jacquemoud, président de commune
Vin d'honneur offert par la commune d'Evionnaz
12.30 Morceau d'ensemble
12.45 Grand cortège - Concours de défilé - 6 chars - groupes
13.45 Début des productions
15.40 Remise des médailles
18.10 Remise des prix du concours défilé et du concours présentation
19.00 Clôture des manifestations
Bal conduit par l'orchestre **Les Oiseaux de nuit**

FULLY

Un car supplémentaire pour Carron-Excursions

Fondée par M. André Carron, l'entreprise de transports «Carron-Excursions» à Fully, fête cette année ses treize ans d'existence. C'est en avril 1970 que M. Carron a mis en service, à titre d'essai, un premier car destiné au transport des employés de l'entreprise Ciba-Geigy, à Monthey.

L'année suivante, vu le succès obtenu par cette prestation, il a fallu songer à l'achat d'un deuxième car, puis d'un troisième en raison de la nouvelle orientation donnée aux activités de l'entreprise, désireuse en effet d'offrir ses services aux sociétés locales lors de sorties, excursions, etc.

Depuis sa fondation, l'entreprise «Carron-Excursions» a connu un développement réjouissant, puisque le parc à véhicules compte aujourd'hui six cars, dont le dernier-né si l'on peut dire, doté de cinquante places, a été inauguré le jour de l'Ascension à l'occasion d'une excursion entreprise par une société dans la région de Zermatt.

Dirigée par M. André Carron, efficacement secondé par ses deux fils, Jean-Emile, chauffeur, et Christian, responsable de la carrosserie sise à proximité, l'entreprise, par la qualité de ses services, a aujourd'hui acquis une notoriété que chacun se plaît à reconnaître. Cela méritait bien ces quelques lignes.

Programme des manifestations à Ravoire durant la saison d'été 1982

Dimanche 4 juillet: en ouverture de saison, concert-apéritif devant l'Hôtel à la sortie de la messe.

Dimanche 18 juillet: journée-raclette du Ski-Club.

Samedi 24 juillet: bal du Ski-Club Arpille.

Dimanche 1er août: Fête nationale. Cortège aux lampions. Allocution de J.-M. Giroud.

Samedi 7 et dimanche 8 août: 9e Marche des fours à pain.

Journalistes d'outre-Sarine reçus par l'OPAV

Sympathique accueil que celui réservé par l'OPAV, mardi et mercredi, à un groupe de journalistes de Suisse alémanique, Mmes Kauertz (Hotel Revue) et Zabel (Schweizer Familie), MM. Schmid (Berner Zeitung), Keller (Vinum) et Léchot (St. Galler Tagblatt).

Mardi, à Martigny, après avoir eu le loisir de découvrir le nouveau centre d'embouteillages Orsat et de déguster le blanc, millésime 81, nos confrères d'outre-Sarine ont fait halte au Restaurant de Fully pour le repas de midi, puis, dans l'après-midi, ont été initiés à la technique de l'ébourgeonnement dans une viticulture de Saint-Léonard. En fin de journée, le groupe a été reçu par Provins au Castel d'Uvrier.

Le lendemain, le programme comportait notamment la visite d'une aspergière à Charrat (notre photo), sous la conduite de MM. André Darbellay, collaborateur à l'OPAV, et Paul Roserens, agriculteur.

SVRSM
UNE ASSURANCE FORTE ! MALADIE ET ACCIDENTS
Pour ne pas rester dans le creux de la vague une sécurité à toute épreuve.

Votre caisse maladie et accidents Société Vaudoise et Romande de Secours Mutuels

Agence cantonale
Sion: Herbert Mévillot, Place du Midi 30 – Tél. 027/22 51 21
Sections
Martigny: Clovis Crettex, Place de Rome 1, Bâtiment Bel-Air A – Tél. 026/2 50 33
Monthey: Sylvie Royer, Rue des Bourguignons 8 – Tél. 025/71 56 09

TRÈS AVANTAGEUX !

Robes fillettes: bain de soleil avec smoks, impression cachemire dorée ou interlock rayé à col V; un grand choix et beaucoup de coloris mode. Tailles 4 à 16 ans **12.–** à **25.–**

Robes dames: rayée avec bretelles, style «Lacoste à poche plaquée ou imprimée de mille fleurs, un beau choix aux couleurs de l'été. Tailles 36 à 48 **30.– 40.– 50.–**

naturellement Gonset
17 SUCCURSALES À VOTRE SERVICE

VALAIS PÊLE-MÊLE

« AIR SHOW 82 » les 5 et 6 juin à Sion

Des milliers de spectateurs sont attendus les 5 et 6 juin à Sion où l'Aéro-Club Valais organise **«Air Show 82», le plus important meeting aérien prévu cette année sur le continent européen.** *Cette manifestation, mise sur pied chaque dix ans par l'Aéro-Club Valais, sert de propagande en faveur de l'aviation sous toutes ses formes,* a souligné, lors d'une récente conférence de presse, le colonel Bernard Revaz, président du comité d'organisation.

Sur le plan participation — on assure la venue de plus de 90 appareils — il convient de relever en premier lieu celle de la Patrouille d'Autriche (Saab 105-OE), de la Patrouille de France (Alpha Jet) et de la Patrouille de Suisse (Hawker Hunter M 58). Les avions à hélice seront également au rendez-vous avec la Patrouille «Les Apaches» de France (SM SF 260), la Patrouille de l'Ecole suisse d'aviation et de transport (Piaggio P-149) et les «Oldtimer Flyers» de Bâle (Bücker 131 et 133). Lors de ce meeting, le public aura aussi le loisir de découvrir plusieurs avions de chasse et bombardiers de la Seconde Guerre mondiale, tels le Grumman Wildcat F4F (USA), le Macchi Veltro I (Italie), le Yakovlev YAK-11 (URSS), le Boeing B-17 «Flying Fortress» et le North American B-25 «Mitchell», cinq appareils présentés pour la première fois dans notre pays. De nombreux avions modernes de combat (Tiger F-5, Mirage 2000, Mirage III-RS, Hawker Siddeley Harrier), des modèles militaires d'entraînement (Aermacchi MB 339, Dornier Alphajet, Aviojet CASA C101, Prometheus), des avions de transport (Douglas DC-9 «Sion», Lear-Jet «Longhorn 55», Aviocar «CASA 212»), ainsi que des hélicoptères de transport, de combat et de sauvetage seront de la partie, certainement pour le plus grand plaisir de tous les spectateurs.

En marge de la manifestation proprement dite, Air-Glaciers et Air-Zermatt effectueront des démonstrations de sauvetage et de travail aérien. Le Delta-Club Valais et le Para-Club Valais ont également annoncé leur participation.

Une exposition statique sera ouverte au public, exposition destinée à présenter un large échantillon de l'activité de l'Aviation militaire suisse, de Swissair, de l'Aéro-Club de Suisse, de l'Association des contrôleurs de la circulation aérienne, de la Commission cantonale valaisanne du sauvetage en montagne, de l'Association pour le maintien du patrimoine aéronautique, de la Royal Air-Force Association Switzerland et de la Swiss Acrobatic Association.

DU 21 AU 26 SEPTEMBRE A MÜNICH — IKOFA 82

Importante participation valaisanne

Du 21 au 26 septembre aura lieu, à Münich, le 14e Salon international de l'Industrie alimentaire, «IKOFA 82», lieu de rendez-vous de tous les spécialistes mondiaux de cette branche d'activité. Lors de la précédente édition, 50 000 visiteurs — presqu'exclusivement des spécialistes — étaient venus dans la capitale bavaroise pour s'informer de ce que présentaient plus de 1500 exposants en provenance de vingt-neuf pays. Des chiffres qui témoignent de l'importance de ce salon en tant que «marché n° 1» mondial du secteur de l'alimentation.

Cette année, les organisateurs prévoient la participation de plus de 1500 firmes exposantes. Suivant une tradition bien établie, la Suisse sera présente à IKOFA 82. Le Valais sera également au rendez-vous, représenté par les maisons de vins A. Biollaz & Cie, Saint-Pierre-de-Clages; Caves Saint-Pierre, Chamoson; M. Gay SA, Sion; Alphonse Orsat, Martigny; Provins-Valais, Sion.

Soulignons que cette exposition sera divisée en cinq secteurs bien distincts: denrées alimentaires et produits de luxe, restauration collective et hôtellerie; présentations collectives de groupements d'exposants étrangers; articles «non-food»; équipements techniques.

A l'invitation de la Maison Provins, une délégation allemande était de passage en Valais cette semaine, afin de prendre connaissance de la participation valaisanne à IKOFA 82. Mercredi en fin de matinée, ces journalistes étaient les hôtes de la Distillerie Morand, à Martigny, où ils furent reçus par MM. André Morand et Pascal Couchepin, vice-président de la commune.

Les 23 - 24 - 25 juillet à Montana
37e Fête cantonale des costumes

C'est à Randogne, dernière localité de la Noble Contrée avant d'atteindre le Haut-Plateau de Crans-Montana, qu'a été fondé, il y a vingt-cinq ans tout juste, le groupe folklorique «Lè Mayintson de la Noblya Contrà». Son but est de maintenir et transmettre aux générations futures les costumes et les belles traditions de la région. Lè Mayentzon, gens des mayens, ont adopté le beau costume haut en couleur de l'époque 1800. Chanter en patois les souvenirs anciens sur des airs et des textes de leur fondateur, le Rvd Père Tharsice Crettol, danser aux sons d'une musique populaire traditionnelle, jouer le rôle d'ambassadeur du vieux pays, de son âme et de son esprit, telles sont les raisons d'exister du groupe. Au sujet des costumes qu'il porte, voici quelques lignes en patois:

Lè jaalyon	**Le costume**
Lè vyoou jaalyon qi chon novéy,	**Les vieux habits qui sont nouveaux,**
Lè pititè tsasèttè verdèy	**Les petits pantalons verts**
Lo béy tsapéy	**Le beau chapeau**
Chin yépi pa caquétsoouja dè géy?	**Cela n'est-il pas gai?**
Blyan lè tsouson,	**Bas blancs,**
Blyan li plyastron,	**Plastrons blancs,**
E rozzi li chèya di zin pingliyon.	**Et rouge est la soie des franges.**

Ainsi donc, pour fêter son premier anniversaire de vingt-cinq ans d'existence, les Mayentson organiseront les 23, 24 et 25 juillet, la Fête cantonale des costumes 1982, pour laquelle plus de soixante groupes se sont déjà inscrits. Avec du soleil plein le cœur et plein le ciel, gageons que ce grand rendez-vous folklorique, qui va se dérouler dans les rues de Crans-Montana, sera une grande réussite pour tous les amis des patois et des costumes, comme également pour les nombreux touristes désireux de connaître mieux notre passé et notre histoire. **Bernard Bétrisey**

5000 CHANTEURS A SION

C'est dans une ambiance fort agréable que près de 5000 chanteurs se sont retrouvés à Sion pour leur fête cantonale et pour célébrer le 75e anniversaire de la Fédération cantonale. C'était l'occasion toute trouvée pour inaugurer et bénir un nouveau drapeau et la cérémonie s'est déroulée sur la place de la Cathédrale.

Les concerts devant le jury et en ville, le vendredi par les enfants, le samedi par les adultes, ont connu un grand succès. Sous la cantine de fête, où se trouvaient de nombreuses personnalités, dont le Conseil d'Etat au complet et le président du Grand Conseil, M. Guy Genoud, président du Gouvernement, a prononcé une allocution, ainsi que MM. Georges Roux, président cantonal des chanteurs, et Gilbert Debons, président du comité d'organisation. Cette fête, qui se déroule tous les quatre ans, s'est tenue sous le signe de la bonne humeur et la pluie qui arrosa le cortège ne parvint pas à tempérer les sourires. Des concerts en ateliers, la réapparition du chant grégorien, la participation de chœurs de jeunes furent les principales innovations de ces journées.

FEMMES RENCONTRES TRAVAIL

Invitation aux membres et sympathisantes de l'AVFRT

Nous nous réjouissons de vous confirmer la dernière des trois rencontres de la saison, proposées lors de l'assemblée générale. Elle aura lieu le jeudi 3 juin à 20 heures à l'Hôtel du Rhône (rue du Sex 10, 1er étage) à Sion. Thème: **La femme et l'argent.**

Cette soirée vous permettra de rencontrer Mme Martine Grandjean, rédactrice du journal *Femmes Suisses*, ainsi que Mme Liliane Mayor, économiste, qui vous apporteront une foule d'informations sur un sujet qui intéresse ou préoccupe chacune d'entre nous.

Vous aurez bien sûr la possibilité de vous exprimer et de poser des questions. Venez nombreuses. Amenez vos amies. (FRT)

ASSEMBLÉE

... de la FLAV

La Fédération laitière et agricole du Valais (FLAV) tiendra ses assises annuelles le mardi 1er juin à 10 heures au Restaurant des Iles, à Sion, sous la présidence de M. Georges Moret, de Martigny. A l'issue de la partie administrative, le Dr Lagger, sous-directeur de l'Union centrale des producteurs suisses de lait, présentera un exposé sur le thème: *La situation du commerce extérieur suisse en produits laitiers.* Durant le repas, le comité procédera à la distribution des montres et diplômes de la Société suisse d'économie alpestre.

... de la Fédération des Bourgeoisies valaisannes

Sous la présidence de M. Edouard Clivaz, la Fédération des Bourgeoisies valaisannes tiendra son assemblée générale annuelle le samedi 5 juin à 10 heures, à Lens. L'ordre du jour prévoit notamment la lecture du rapport du comité par M. Clivaz, la présentation du programme d'activité, ainsi qu'une allocution de M. Bernard Bornet, conseiller d'Etat.

... de l'Office du tourisme de Sion et environs

L'assemblée générale de l'Office du tourisme de Sion et environs aura lieu le 7 juin au Restaurant des Iles, à Sion. Ordre du jour statutaire.

La nouvelle loi sur les étrangers est

judicieuse

parce qu'elle permet d'empêcher que le nombre des étrangers ne s'accroisse à nouveau, et qu'elle facilite leur intégration dans la communauté nationale.

Le 6 juin, votez

OUI

pour la loi sur les étrangers

Parti radical-démocratique suisse PRD

MONTHEY

Rallye des scouts valaisans ce week-end

Trois jours de scoutisme. C'est ce que va vivre Monthey du vendredi 28 au dimanche 30 mai à l'occasion du Rallye cantonal des scouts valaisans. Cette manifestation a été organisée pour commémorer les 75 ans de l'organisation créée par Baden-Powell et les 70 ans de la fondation de la première troupe valaisanne à Monthey. Afin de nouer d'étroits contacts avec la population, elle se déroulera essentiellement au cœur de la ville.

Ce rallye sera ouvert vendredi par une soirée qui réunira les anciennes et les anciens du groupe de Monthey. Cette soirée sera honorée de la présence de M. Bernard Comby, conseiller d'Etat. Elle sera ponctuée, dès 21 h. 30, par une veillée avec feu de camp ouverte au public.

Ce n'est vraiment que le samedi après-midi que la ville sera envahie par les éclaireuses et les éclaireurs réunis pour la première fois en Valais. Dès 16 heures, ils sillonneront les rues de la cité au fil de cinq parcours jalonnés de différents postes. Ils auront à réfléchir, notamment, sur le scoutisme de leur canton.

Le soir, cinq feux de camp secondaires seront allumés dans divers quartiers. De là, cinq cortèges aux flambeaux convergeront vers le terrain central (collège de l'avenue de la Gare) où se déroulera le feu de camp principal. Celui-ci sera animé par les troupes invitées d'Aigle et d'Orbe.

Les temps forts du dimanche seront, le matin, les ateliers dans les sous-camps, l'animation de la messe à la Castalie (centre médico-éducatif) et la visite des malades de l'hôpital du district.

L'après-midi, les scouts participeront à des jeux, style «Jeux sans frontières», et à la messe. C'est certainement là le moment le plus favorable pour une rencontre entre public et éclaireurs.

Cette notion du contact sera présente en fait tout au long de la manifestation. Les organisateurs montheysans l'ont voulue pour bien montrer que leur mouvement est, malgré son âge, toujours très près de l'actualité. Pour cela, ils ont tenu à garder la quasi totalité des activités du rallye en ville de Monthey, à quelques centaines de mètres du centre.

Les participants, anciens de Monthey et scouts valaisans, seront près de 1500. C'est là une légère déception. Les préinscriptions laissaient en effet envisager la venue de 2000 scouts.

Garage du Mont-Blanc
Moulin S.A.

Votre concessionnaire

RENAULT

Martigny et environs
☎ (026) 2 11 81

Occasions

RENAULT R5TL, 1976, verte	41 130 km
RENAULT 5T4, 1977, orange	46 600 km
RENAULT 14GTL, 1979, gold	38 600 km
RENAULT 5T4, 1980, verte, 3 p.,	20 000 km
RENAULT 5T4, 1980, blanc, 5 p.,	18 800 km
RENAULT 5T4, 1974, orange	71 400 km
RENAULT 5T4, 1975, jaune	75 000 km
RENAULT 14T4, 1978, bleue	50 500 km
MINI Clubmann, 1971, blanc	55 200 km
RENAULT R16TX, 1975, brune	84 000 km
AUDI 80, 1975, brune	69 600 km
PEUGEOT 504 aut., 1976, b. métal, aut., cuir TO	129 800 km
FIAT 131 1600 TC, 1978, verte	45 000 km
AUDI 80L, 1973, brune	80 000 km
PEUGEOT 304B, 1977, verte	61 500 km
PASSAT 32LX, 1976, brune	72 800 km
MITSUBISHI Lancer, 1980, brune,	35 400 km
FUEGO GTS, 1980/81, beige, toit ouvrant	27 800 km
GOLF GTI, 1979/80, rouge	52 400 km
R8 Break TS, 1980, bleue	55 000 km

Véhicules vendus avec garanties et facilités de paiement

Faites un essai de la voiture de l'année RENAULT 9, à partir de Fr. 11 350.—

A VENDRE

machine à écrire

électrique, neuve, avec touche de correction.
12 mois de garantie.
Fr. 395.—
☎ (026) 2 25 96

«Confédéré-FED»
Editeur: Coopérative «Le Confédéré».
Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy.
Rédaction - Administration: rue du Grand-Verger 11 (1er étage), 1920 Martigny - Case postale 407 - CCP 19-58 ☎ rédaction (026) 2 65 76.
Publicité: Annonces suisses SA, place du Midi, 1950 Sion, ☎ (027) 22 30 43 et rue du Grand-Verger 11, 1920 Martigny.
Impression: Imprimerie Cassaz-Montfort.

DIMANCHE - SALLE DE LA GARE

Concert de rock

Ce dimanche à 20 h. 30, l'AVMI propose un grand concert de rock à la salle de la Gare, à Monthey, avec la participation des groupes Horace Benedict et CODE.

Horace Benedict est une formation montheysanne formée de Bernard Delaloye (guitare), Alex Wagner (guitare), Philippe Spagnoli (guitare et chant), Stéphane Michellod (batterie) et Pierre-André Wœffray (basse).

CODE est le fameux groupe qui s'est imposé lors du concours des radios francophones «Rockmitaine 81». Cette formation est composée de Dominique Stehle (chant), Yves Roth (guitare), Philippe Schwitzgebel (batterie), Olivier Vuille (basse) et Victor de Brons (clavier).

Location des billets: Martigny (Feeling Music), Monthey (Office du tourisme) et Montreux (Colichique Music). Prix: Fr. 10.—; membre AVMI et moins de 16 ans: Fr. 7.—.

L'ÉCOLE ST-JOSEPH PRÉSENTE

«*Preciosa*»
du chn. Marcel Michelet

A l'occasion du jubilé sacerdotal du chanoine Marcel Michelet, sous le patronage de la Commission culturelle de la commune de Monthey et de l'Etat du Valais, la troupe de l'Ecole supérieure de commerce «Saint-Joseph», de Monthey, interprétera prochainement «Préciosa», une fantaisie espagnole de Marcel Michelet, extraite d'une «Nouvelle exemplaire» de Cervantès, parue à Madrid en 1615.

La mise en scène de cette pièce a été confiée à M. René Habib, de Genève, assisté de M. Jules-Marie Miglioretti, alors que la réalisation technique a été prise en charge par les professeurs et les élèves du collège «Saint-Joseph», lesquels, depuis le mois d'octobre, ont consacré la majeure partie de leurs loisirs à l'étude de leur rôle et de leur scénario, à l'amélioration de leur tenue sur scène, etc.

Voici les dates des représentations:
— pour le public: mercredi 2 juin à 20 heures, vendredi 4, samedi 5 à 20 heures, dimanche 6 à 14 h. 30;
— pour les écoles: jeudi 3 juin à 13.45, vendredi 4, lundi 7, mardi 8 et vendredi 11 à 14 heures.

PRD COLLOMBEY-MURAZ

Le 15 mai, le PRDCM invitait ses adhérents, petits et grands à une soirée familiale, à la maison du village de Muraz. C'est quelque quatre-vingts personnes qui ont répondu «présent» à cette aimable invitation.

Une petite allocution de bienvenue prononcée lors de l'apéritif par le président Albert Turin fut suivie d'un excellent repas préparé par Mme et M. Gaëtan Borgeaud.

Ensuite, la soirée fut agrémentée par un sympathique loto mené de main de maître, qui se déroula jusque vers minuit.

Pour conclure, un petit bal se déroula sur fond de musique populaire, qui mit fin à cette sympathique soirée.

Nous profitons de cette occasion pour remercier toutes celles et tous ceux qui, soit par leurs lots ou leur travail, ont permis la réalisation de cette magnifique soirée. A bientôt. **PRDCM**

MARTIGNY - CERM

L'événement musical de la saison
Samedi 5 juin à 20 h. 30
CONCERT DE GALA de la
MUSIQUE ROYALE MILITAIRE DES PAYS-BAS
avec Dany Bonvin, trombone
Dès 22 h. 30: Bal

FÊTE DES HARMONIES MUNICIPALES DU VALAIS
Dimanche 6 juin: 13.30 Cortège - 14.30 Concert

Suzuki LJ 80 4x4
dès Fr. 11 490.–

Suzuki CARRY Bus
Fr. 10 790.–

Suzuki CARRY Pickup
Fr. 9490.–

Suzuki CARRY Bus
Highroof Fr. 11 790.–

Suzuki–
EXPO:

GRAND CONCOURS
Exposition ouverte sans interruption
du 28 au 31 mai 1982
Carrosserie ANDRÉ MICHAUD
RIDDES ☎ (027) 86 23 22

Le verre de l'amitié vous attend
et le cadeau souvenir!

Grand concours!
1 Suzuki ALTO FX
à gagner!

Le sourire au volant.
SUZUKI

Suzuki SJ 410 Cabrio
4x4 Fr. 13 450.–

Suzuki SJ 410 Station-
wagon 4x4 Fr. 13 950.–

Suzuki ALTO
Fr. 8490.–

Suzuki ALTO FX
Fr. 8990.–

SPORTS

OTBALL - FOOTBALL - FOOTBALL - FOOTB

Succès du Tournoi Juniors E du FC La Combe de l'Ascension

Favorisé par le beau temps et par le travail dévoué des responsables, ce tournoi a connu un très joli succès.

Bénéficiant à nouveau de la participation d'équipes venues de toute la Romandie, il a permis à ces jeunes talents et à leurs entraîneurs d'avoir d'utiles points de comparaison et d'ouvrir un peu l'horizon traditionnel du championnat régional.

Toutes les équipes se sont bien comportées tant au point de vue prestation sur le terrain qu'au point de vue esprit sportif et elles ont enchanté le nombreux public présent.

Toutefois, il faut mettre en exergue le résultat des trois champions de groupes, les FC Saint-Maurice, Lancy et Martigny. Une mention spéciale à décerner au vainqueur du jour, le FC Lancy puisque pour la deuxième année consécutive il quitte le terrain des Condémines sans avoir encaissé le moindre but.

Le classement final est le suivant:
1. Lancy, 2. Saint-Maurice, 3. Martigny, 4. La Combe I, Saxon et Bercher I, 7. Bercher II, Tolochenaz et Boudry, 10. Gruyères, La Combe II et Vouvry.

Le prix de bonne tenue a été attribué au FC Bercher II.

La Fanfare des Cadets de La Persévérance de Martigny-Combe a, d'autre part, apporté la gaieté sur le terrain par deux sympathiques productions.

Le FC La Combe remercie et donne déjà rendez-vous pour l'édition 1983.

FC La Combe

Programme du week-end chez les sans-grades

2e ligue
Ayent - Fully
Bagnes - Sierre
Grimisuat - Savièse
Hérémence - Vouvry
Naters - Conthey

3e ligue, groupe 2
Ardon - US Collombey-Muraz
Leytron II - Massongex
Riddes - La Combe
Saint-Gingolph - Saxon
Saint-Maurice - ES Nendaz
Vionnaz - Chamoson

4e ligue, groupe 3
Conthey II - Chamoson II
Fully II - Granges II
Savièse II - Aproz
Sion IV - Saillon
Vétroz - Châteauneuf

Groupe 4
Bagnes II - Vouvry II
US Collombey-Muraz II - Vernayaz
La Combe II - Monthey II
Martigny II - Troistorrents
Orsières - Vollèges

5e ligue, groupe 3
Ardon II - Vétroz II
Erde II - Aproz II
Evolène - ES Nendaz II
Riddes II - Arbaz
Saillon II - Isérables

Groupe 4
Fully III - Massongex II
Martigny III - Orsières II
Saint-Gingolph II - Evionnaz

Monthey vit à l'heure du Tournoi des Espoirs

Le 12e Tournoi international des Espoirs de Monthey se déroulera les 28, 29 et 30 mai. Les huit clubs engagés sont répartis dans les deux groupes suivants:

A. Olympique Lyon, Arsenal, Ascoli et Monthey
B. Zagreb, Real Saragosse, Darmstadt et Sion

En dépit de l'absence de Valence, le vainqueur de l'an passé, on peut affirmer que la participation est plus relevée que jamais. Les joueurs sont nés à partir du 1er janvier 1962 et sont quasiment tous des stagiaires professionnels. C'est dire que le niveau technique des seize matches figurant au programme vaudra assurément celui de la... LNA helvétique. La grande finale aura lieu le dimanche 30 mai à 16 h. 30.

Dimanche à Miège: Fête cantonale des jeunes gymnastes, région Sion-Gletsch

— La SFG Miège-Olympic, organisatrice de la Fête cantonale des jeunes gymnastes vous dit bien simplement bienvenue, mais elle le dit avec la générosité du cœur. Notre jeune société, fondée en 1968 et comptant actuellement cinq groupes (pupilles, pupillettes, actives, dames et une section d'athlétisme), est heureuse de mettre sur pied une telle manifestation. Depuis de nombreux mois, le comité d'organisation a eu la responsabilité et l'honneur de tout préparer pour que cette journée soit couronnée de succès et renforce les liens d'amitié, au-dessus de la barrière des langues. A vous, les témoins d'une jeunesse saine, que cette fête vous apporte la récompense méritée, pour tous les efforts fournis durant toute une saison d'entraînement. Miège, avec toute sa population, se réjouit de vous accueillir en son site et vous remercie pour la joie que vous lui apportez, relève M. Paul Clavien, président de la SFG Miège-Olympic, qui accueille ce dimanche les participantes et participants à la Fête cantonale des jeunes gymnastes, région Sion-Gletsch.

Présidé par M. Philippe Perruchoud, secondé par MM. Yvon Clavien (vice-président), Guy Caloz (secrétaire), Gilbert Mathieu (caissier) et Paul Clavien (membre), le comité d'organisation a arrêté le programme suivant:

08.00	Rassemblement des juges devant le podium
08.30	Début des concours
11.30	Messe
12.00	Pique-nique
13.00	Rassemblement pour le cortège
13.30	Départ du cortège
14.30	Reprise des concours
15.45	Finale estafette pupilles
16.00	Finale estafette pupillettes
16.15	Démonstrations - Rassemblement pour la finale (exercices généraux)
17.00	Finale et résultats
17.30	Clôture de la fête

CE WEEK-END A SIERRE

18e Tir historique de Finges

Chaque printemps à pareille date, plusieurs centaines de tireurs se rencontrent dans des joutes pacifiques au pied du monument commémorant la bataille du Pfynwald.

La société de tir «Le Stand», responsable des tirs 82 a tout mis en œuvre pour la réussite de ces journées. Les responsables, sur la brèche depuis plusieurs mois, sont prêts à acceuillir les 350 groupes qui s'affronteront dans le cadre extraordinaire d'une des plus belles pinèdes européennes.

En annexe, les tireurs au pistolet, au petit calibre et à l'arbalète, pourront également tenter de décrocher les différentes distinctions et autres titres.

Réservez ces dates qui intéresseront non seulement les tireurs mais également tous ceux qui voudront vivre ou découvrir l'ambiance extraordinaire de ce tir historique. (Le comité d'organ.)

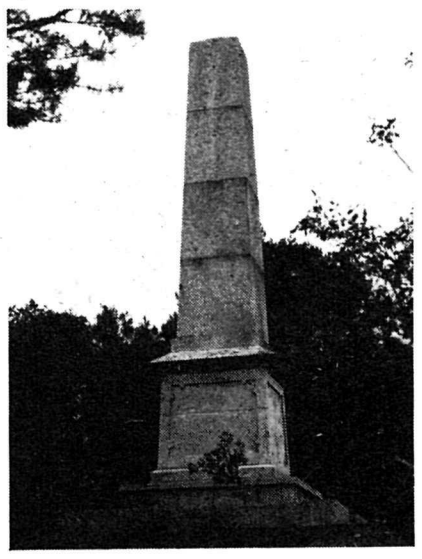

VERNAYAZ

6e Marche populaire des Gorges du Trient

Le Ski-Club Vernayaz organise ce week-end la 6e Marche populaire des Gorges du Trient. Voici les principales caractéristiques de cette épreuve:

- **Parcours:** 10 km populaire, entre Vernayaz et Miéville
  15 km sportif, à travers prés et forêts; dénivellation 450 m; passage au pont de Gueuroz et à Salvan;
- **Départ et arrivée:** terrain de football;
- **Heures des départs:** samedi de 8 heures à 16 heures et dimanche de 7 heures à 16 heures;
- **Ravitaillement:** offert à mi-parcours à tous les participants;
- **Distinction:** médaille en bronze, haut relief, remise à chaque participant qui a terminé la marche;
- **Renseignements:** Samuel Revaz, 1904 Vernayaz, ☎ (026) 8 16 43 - Louis Huber, vétéran des marcheurs, 1904 Vernayaz - Gratien Tornay, 1904 Vernayaz, ☎ (026) 8 17 08.

ATHLÉTISME EN OCTODURE

On remet ça...

Les championnats suisses de relais approchent, les joutes romandes également. Dans le but de préparer les athlètes à ces confrontations importantes, le CABV Martigny met sur pied, mercredi soir 2 juin, dès 19 heures, au Stade d'Octodure, un meeting dont le programme suit:

Actifs, juniors, cadets A: 4 × 100m, javelot, 110m haies, hauteur, 1500m, 400m, 200m, 5000m.

Cadets B: 4 × 100m, 100m haies, 800m, 200m.

Dames, juniors, cadettes A: 4 × 100m, 100m haies, 1500m, longueur, 400m, 200m, javelot.

Cadettes B: 4 × 100m, 80m haies, 800m, 200.

Les inscriptions se prennent sur place au minimum 30 minutes avant le début de l'épreuve choisie. Licence obligatoire, règlements FSA respectés, Fr. 2.— par discipline. (jpt)

CARRON-EXCURSIONS - Fully

☎ (026) 5 32 65
5 44 69

13 ans d'existence et de service à la clientèle

- **Un parc de CARS qui s'est agrandi, actuellement 6 cars de 20 à 50 places sont à disposition.**
- Grâce à l'évolution réjouissante, **1 car ultra-moderne** de 51 places vient d'être acquis par

CARRON-EXCURSIONS

- L'expérience de Carron-Excursions, à travers la Suisse et l'étranger, offre ses services à toutes les sociétés, groupes de jeunesse...

M. André CARRON, fondateur de **CARRON-EXCURSIONS** confirme que le but qu'il poursuit est de satisfaire toujours mieux la clientèle.